



J ai besoin d aide je suis un papa en detresse

Par **mopsg**, le **24/09/2009** à **19:01**

Bonjour, je suis marié depuis deux ans et nous avons un petit garçon de 14 mois aujourd'hui. Ma femme a quitté le domicile conjugal avec mon enfant le 01/09/09 en prétextant des menaces et des insultes. Elle a émis un préavis pour notre domicile et a déposé des mains courantes à mon encontre. Que dois-je faire pour revoir mon fils au plus vite car je suis son père et nous étions très proches. Je me suis occupé de lui depuis sa naissance : nourrice, biberon, sorti au parc, bain, etc., etc. Ma femme est prête à m'accuser de tous les torts pour que je ne sois pas mon fils et elle me réclame de l'argent pour avoir le droit de le voir, que je ne sois pas bien sûr. Certes, j'ai peut-être manqué d'attention envers ma femme mais jamais envers mon fils. Actuellement, je suis complètement perdu et en plus elle a tout pris chez moi : télé, frigo, lit mais surtout papiers et autres. Que dois-je faire et dans quel ordre s'il vous plaît ?

Par **Patricia**, le **24/09/2009** à **20:36**

Bonsoir,

Allez dès demain à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de votre domicile pour y déposer également "main courante". Expliquez dans le détail "aux uniformes" que votre femme a quitté le domicile conjugal avec votre fils, etc. etc. Ensuite prenez un rendez-vous en urgence avec un avocat.